Le Petit guide des parents

Tout ce que vous voulez savoir au sujet
des Petits Chanteurs du Nord

Mise à jour : 13 août 2026

Carrefour
francophone

Carrefour francophone

Table des matières

Notre philosophie..... 2
Notre approche pédagogique..... 2
Un personnel qualifié et engagé..... 2
Des répétitions en soirée..... 2
Les responsabilités des choristes..... 3
Le rôle du parent..... 3
Notre politique d'assiduité..... 3
Nos tarifs..... 4
Les minis auditions..... 4
Les suggestions et les inquiétudes..... 4

Carrefour francophone

Notre philosophie

Nous croyons qu'en favorisant l'épanouissement musical de l'enfant, nous encourageons son ouverture sur le monde. La musique nourrit l'esprit, mais elle permet aussi aux enfants de partager des moments de plaisir et de fierté. Là où il y a de la musique, il y a de la vie et de la joie !

Notre approche pédagogique

Rien n'est plus précieux qu'un enfant. Chaque enfant mérite donc une attention particulière et personnalisée, et que l'on valorise sa personnalité.

Notre équipe réunit des professionnels de la musique classique et populaire, capables d'accompagner l'évolution naturelle des capacités musicales de votre enfant. Ils ont tous les atouts pour adapter leurs méthodes d'enseignement au style et au rythme d'apprentissage de chaque enfant.

Un personnel qualifié et engagé

Notre personnel possède à la fois les qualités humaines et la formation nécessaires pour accompagner le musicien amateur dans sa progression et son épanouissement. Il se distingue par son souci du détail, son dévouement et son expertise.

Des répétitions en soirée

Les enfants auront une répétition hebdomadaire en soirée. Ces répétitions sont essentielles à leur progression, à leur plaisir de chanter et au succès de la chorale.

Les répétitions auront lieu **tous les jeudis, de 18 h 30 à 19 h 30**, à la **Place des Arts du Grand Sudbury**, située au **27, rue Larch**, dans la Zone, au 2e étage.

Ce cycle de chorale se déroulera **du 24 septembre 2026 au 24 juin 2027**. À noter que les répétitions n'auront pas lieu les **24 et 31 décembre 2026**, ainsi que le **18 mars 2027**. Il y aura donc un total de 37 sessions.

Puisqu'il n'y a qu'une seule répétition par semaine, **chaque présence compte !** Une participation régulière permet aux enfants de bien apprendre les chansons, de développer leurs compétences et de contribuer pleinement au groupe.

C'est pourquoi nous demandons aux enfants de :

- Arriver à l'heure avec tout le matériel nécessaire
- Montrer du respect envers les adultes qui dirigent la chorale et envers leurs camarades
- Ne pas apporter de nourriture ou de jouets de la maison
- S'abstenir d'utiliser des appareils mobiles
- Apporter une bouteille d'eau

Carrefour francophone

Des absences trop fréquentes pourraient compromettre la participation aux concerts du choriste concerné. En tant que parents, nous comptons sur votre soutien pour aider votre enfant à respecter ces règles.

Si votre enfant a besoin d'un appui supplémentaire, nous serons heureux de trouver un plan lui permettant de tirer pleinement profit des répétitions. Cependant, si des comportements nuisent au déroulement des répétitions ou à la progression de la chorale, nous devrons :

1. Vous demander de collaborer afin de motiver l'apprentissage de votre enfant
2. Vous inviter à assister à certaines répétitions avec votre enfant

Si malgré ces mesures, des défis persistent, nous serons amenés à revoir la participation de votre enfant.

Les responsabilités des choristes

Les enseignants de la chorale arrivent toujours préparés à chaque répétition. Ils s'attendent donc à ce que les choristes soient ponctuels et viennent avec tout le matériel nécessaire (livres de musique et cahier de notes). Il est également important que les devoirs et exercices soient revus entre les répétitions afin de tirer le meilleur parti de chaque séance.

Le rôle du parent

Nous encourageons fortement les parents à accompagner leur enfant aux répétitions. Vous pourrez ainsi constater ses progrès et recevoir de l'enseignant une mise à jour hebdomadaire sur le déroulement des séances. Lors de la révision des devoirs à la maison, vous pouvez également encourager votre enfant à suivre les routines établies en groupe. Une bonne routine de répétition porte toujours ses fruits, et vous verrez votre enfant progresser en solfège et dans tout ce qui se lit entre les lignes !

Notre politique d'assiduité

Les Petits Chanteurs du Nord appliquent une politique d'assiduité, conforme aux normes des studios de musique.

- Intempéries : Les répétitions ont lieu même en cas de mauvais temps.
- Abandon en cours de session : Les frais sont non remboursables.
- Annulation par l'enseignant : L'enseignant peut reprogrammer la répétition un autre jour de la même semaine ou ajouter une journée au calendrier de votre enfant. Toutefois, ses répétitions ne sont pas obligatoires. Un membre de l'équipe vous contactera pour organiser la logistique.
- Retards : Ils arrivent, mais merci de nous prévenir ! Sans préavis, votre enfant devra attendre la pause pour rejoindre le groupe afin d'éviter les dérangements.

Carrefour francophone

Nos tarifs

Faire de la musique avec notre chorale Les Petits Chanteurs du Nord, c'est non seulement commode mais c'est aussi abordable!

Le coût sera réparti en **3 paiements de 240 $**, correspondant aux trois périodes. Les paiements seront dus aux dates suivantes :

- **24 septembre 2026**
- **7 janvier 2027**
- **8 avril 2027**

Le coût total est donc de 720 $.

Les paiements peuvent être effectués directement sur le portail des parents.

Veuillez noter que les enseignants ne sont pas autorisés à accepter les paiements.

Les minis auditions

Le parcours musical des Petits Chanteurs du Nord s'inspire d'un parcours professionnel classique. Votre enfant devra passer une audition avant d'être officiellement admis dans la chorale. Lors de cette audition, il présentera la chanson Alouette et réalisera quelques exercices rythmiques et vocaux devant le jury.

Le résultat de l'audition vous sera communiqué par courriel, accompagné des prochaines étapes pour l'inscription.

Si votre enfant a déjà participé à la chorale lors de la première et/ou de la deuxième vague, il n'est pas nécessaire de l'inscrire aux auditions. Un communiqué vous a déjà été envoyé contenant tous les détails pour rejoindre la chorale.*

Les suggestions et les inquiétudes

Quand quelque chose ne va pas, il vaut mieux en parler. En cas de malentendu ou de problème, voici les personnes à qui vous pouvez vous adresser, dans l'ordre, pour résoudre la situation :

1. L'enseignant de musique de votre enfant;
2. L'adjointe de programmes : Natasha Lapointe (705-675-6493 P. 1111)
3. La gestionnaire de programmes : Vanessa Fredette (705-675-6493 P. 1117)
4. Le directeur général et culturel : Stéphane Gautier (705- 675- 6493 P.1103)

Politique de gestion de plaintes

En vue d'assurer l'amélioration continue de ses services à l'enfance, le Carrefour francophone de Sudbury invite les parents à soumettre leurs suggestions et commentaires. Notre personnel

à la responsabilité d’inviter activement les parents à le faire. Nos clients peuvent présenter une plainte au sujet de nos services par écrit ou par oral.

Les plaintes seront traitées par le personnel concerné, la direction du service concerné ou la direction générale, compte tenu de la nature de la plainte.

Les plaintes sont traitées en toute confidentialité et impartialité.

Toute plainte formelle, qu'elle soit formulée verbalement ou par écrit, est notée et communiquée au personnel cadre concerné.

La personne qui soumet une plainte formelle, verbalement ou par écrit, reçoit un accusé de réception dans les 3 jours ouvrables et un sommaire des conclusions de l'examen de la plainte dans les 30 jours suivant la réception de la plainte.